

La Mission d'Experts de l'ONU revient au Burundi du 13 au 17 juin prochains

UN News Centre, 10 juin 2016 Burundi : visite de la mission d'experts de l'ONU sur les droits de l'homme la semaine prochaine Les trois membres de la Mission d'Experts indépendants des Nations Unies sur le Burundi qui a été établie par le Conseil des droits de l'homme le 17 décembre 2015 pour enquêter sur les violations et abus de droits de l'homme en vue de prévenir la détérioration de la situation se rendront dans ce pays pour la deuxième fois du 13 au 17 juin prochains. [Photo (de gauche à droite) : Pablo de Greiff, Maya Sahli-Fadel et Christof Heyns (président), les trois experts de la Mission onusienne].

« Cette visite sera l'occasion d'évaluer les développements intervenus dans la situation des droits de l'homme depuis notre dernière visite, en mars dernier, et de poursuivre nos discussions avec tous les acteurs impliqués dans la crise actuelle », a déclaré le président de cette Mission d'Experts indépendants, Christof Heyns (Afrique du Sud), qui est également le Rapporteur spécial des Nations Unies sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires. La mission est composée, outre M. Heyns, de Maya Sahli-Fadel (Algérie), la Rapporteuse spéciale de l'Union Africaine sur les réfugiés, les demandeurs d'asile, les personnes déplacées et les migrants en Afrique, et de Pablo de Greiff (Colombie), le Rapporteur spécial des Nations Unies sur la promotion de la vertu, de la justice, de la réparation et des garanties de non-répétition. Au cours de leur visite, les experts rencontreront les autorités burundaises ainsi que d'autres acteurs politiques, des membres de la société civile, des victimes de violations des droits de l'homme, des organisations humanitaires, notamment les agences des Nations Unies, ainsi que des partenaires régionaux et internationaux opérant au Burundi. « Le Burundi traverse une période difficile. Si une réponse adéquate aux difficultés définitives que connaît le pays n'est pas trouvée, ceux-ci pourraient mettre en péril les importantes réalisations obtenues grâce à l'Accord d'Arusha », a averti Pablo de Greiff. Maya Sahli-Fadel a jugé quant à elle, que l'une des dimensions fondamentales de leur mandat est « d'aider l'Etat burundais à remplir ses obligations en matière de droits de l'homme, notamment en garantissant que justice soit faite et les responsabilités établies pour les violations et atteintes aux droits de l'homme qui ont été commises depuis le début de la crise ». La Mission d'Experts indépendants a déployé une équipe de spécialistes des droits de l'homme au Burundi en mai 2016, avec pour objectif d'aider les trois experts onusiens à recueillir des informations sur les violations et atteintes aux droits de l'homme perpétrées dans le pays depuis avril 2015. Ces spécialistes, qui viennent d'entamer une visite en République démocratique du Congo, se rendront également au Rwanda, en Ouganda et en Tanzanie au cours des prochaines semaines pour recueillir des informations et interviewer des réfugiés burundais.